

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 139 (2013)
Heft: 23-24: Naturaliser l'architecture

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG EXTENSION DU SITE DE MISÉRICORDE FACULTÉ DE DROIT

Type d'avis

Concours de projets d'architecture à un degré en procédure ouverte selon SIA 142

Autorité adjudicatrice

Etat de Fribourg

Descriptif

L'Etat de Fribourg organise un concours de projets à un degré, en vue de l'étude et la construction des bâtiments destinés à la Faculté de droit, au centre-ville de Fribourg, à proximité directe du site universitaire de Miséricorde. Les candidats au présent concours de projets devront prendre en considération un périmètre restreint, réservé à l'élaboration de l'étude de la Faculté de droit, et un périmètre élargi, dans la perspective d'optimiser le terrain en vue de futures extensions de l'Université.

Forme de procédure

Le présent concours de projets à un degré concerne les prestations d'architecte et d'ingénieur civil. L'ensemble de la procédure est soumis aux dispositions légales applicables aux marchés publics.

Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les architectes ou groupements d'architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes:

- être titulaire du diplôme d'une des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne ou de Zurich, de l'Institut d'architecture de Genève, de l'Académie d'architecture de Mendrisio, de l'une des Hautes Ecoles spécialisées (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence
 - être inscrit au Registre suisse des professionnels de l'ingénierie, de l'architecture et de l'environnement (REG) en tant qu'architecte au niveau A ou B ou à un registre étranger reconnu équivalent
 - être inscrit au registre des architectes autorisés à pratiquer la profession dans le canton de Fribourg.
- Les conditions de participation pour les ingénieurs civils sont, par analogie, les mêmes que celles des architectes.

Président du jury: M. Charles-Henri Lang, architecte cantonal.

Membres non professionnels: M. Guido Vergauwen, recteur de l'Université; M. Jacques Dubey, professeur à la Faculté de droit; Mme Barbara VautheyWidmer, DICS, Service des affaires universitaires, cheffe de service; M. Marcel Niggli, doyen de la Faculté de droit.

Membres professionnels: M. Cédric Bachelard, architecte, Bâle; M. Gonçalo Byrne, architecte, Lisbonne; M. Laurent Chenu, architecte, conservateur cantonal des monuments et sites, Lausanne; M. Nicolò Privileggio, architecte, Milan; Mme Christine Thibaud-Zingg, architecte, Yverdon-les-Bains.

Membres suppléants: M. Thierry Bruttin, architecte de Ville, Fribourg; M. Paul Lagast, architecte Université de Fribourg; Mme Regula Feitknecht, directrice adjointe coordination Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg.

Consultants: M. Stanislas Rück, conservateur des biens culturels, Fribourg; M. Claude Baour, infrastructure, développement du réseau CFF, responsable du secteur Fribourg; M. Raymond Devaud, ingénieur, Fribourg; M. Christoph Hüsler, architecte paysagiste, Lausanne; M. Jean-Luc Rime, architecte Pro Fribourg; M. Jean-Charles Bossens, chef de service, Mobilité de la ville de Fribourg.

Organisateur: Mme Colette Ruffieux-Chehab, architecte, Fribourg

Calendrier général

- lancement du concours le 13 décembre 2013;
- date limite de rendu des projets le 21 mars 2014;
- rendu de la maquette le 4 avril 2014.

Pour plus d'informations: www.simap.ch